

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME

L'AFEST : cadrages et débordements

Journée d'échanges et de réflexion autour du n°227 d'Éducation permanente organisée en partenariat avec la revue Éducation permanente, Centre Inffo, l'ANACT, la Mafest et la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle.

La loi du 5 septembre 2018 a fait entrer l'AFEST - Action de formation en situation de travail - dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle. Pour autant, l'AFEST constitue un changement de paradigme au regard du modèle «séparatiste» dessiné par la loi de 1971.

En précisant les critères permettant à l'action de formation de recevoir la qualification d'AFEST, la réglementation lui a donné ses premiers contours mais ne l'a pas entièrement déterminée. En matière de conception et d'exécution, le «cadrage» de l'action échoit surtout aux acteurs intéressés. Quel usage font-ils de cette liberté processuelle?

Le développement des ingénieries AFEST révèle, à l'occasion, l'ensemble des concours nécessaires pour poser les conditions de l'action et la faire exister. Parmi ces concours, la figure du tiers intervenant occupe une place centrale.

L'expérience montre enfin que des détours de production sont nécessaires pour déployer une AFEST. Ces détours conduisent généralement à articuler l'AFEST à des agencements qui débordent le cadre strict de l'action de formation, des agencements gestionnaires notamment, qui permettent de conférer une valeur à cette modalité au titre de l'investissement formation.

PROGRAMME

9h : ouverture de la journée par Olivier Faron, administrateur général du Cnam

9h15 : « Formations en situation de travail : perspectives européennes »

Patrice Guézou, directeur général de Centre Inffo

9h30 : L'AFEST, quels contours ? Table ronde :

Mathieu Carrier, directeur «Ingénierie et innovation » pour l'OPCO Atlas

Isabelle Freundlieb, directrice de l'ARACT Centre-Val de Loire, co-auteure du rapport final relatif à l'expérimentation AFEST

Odile Levannier-Gouël, maître de conférences en droit à l'université d'Orléans

Stéphane Rémy, sous-directeur des politiques de formation et du contrôle de la DGEFP

Animation : Jean-Yves Kerbourc'h, professeur de droit à l'université de Nantes

11h : « La méthode de l'expérience en formation »

Michel Fabre, philosophe de l'éducation, professeur émérite de l'université de Nantes

14h : L'AFEST, quels concours ? Table ronde :

Théophile Bastide, cadre supérieur de santé à l'AP-HP

Charles-Antoine Gagneur, consultant AFEST, chercheur associé AgroSup Dijon

Stéphanie Guibert, responsable transformation et référentiels de compétences à l'ESTP

Animation : Emmanuelle Begon, coordinatrice de la Maison de la formation en situation de travail (Mafest)

15h30 : l'AFEST, quels détours ? Table ronde :

Sophie Aubert, ergonome chez Airbus Operations

Matthieu Charnelet, fondateur de « La main de Jeanne »

Solveig Grimault, chercheuse à l'Institut de recherches économiques et sociales

Anne-Lise Ulmann, maître de conférences au Cnam, Centre de recherche sur le travail et le développement.

*Animation : **Jean-Marie Bergère**, conseiller scientifique de l'Observatoire des cadres*

16h45 : synthèse de la journée

Laurent Duclos, chef de projet à la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, chercheur rattaché à l'IDHES (ENS Paris-Saclay)



15 octobre 2021
9h - 17h

Paris Saint-Martin/Conté

Amphi. Paul Painlevé

[Plan d'accès](#)

ACCES

Sur entrée payante.

[Lien pour télécharger le programme et le bulletin d'inscription](#)

